

## Assemblée Générale 2025

**Mercredi 14 mai 2025 de 18h00 à 19h15**

66 bd Carl-Vogt Rez de ch. à gauche  
Bâtiment de l'institut des Sciences de l'environnement, en face du musée d'ethnographie

- Rapport annuel 2024
- Comptes 2024 et budget 2025
- Élection des vérificateurs des comptes et du comité 2025
- Nomination de nouveaux membres du comité d'honneur
- Perspectives 2025 et divers

**19h15 Buffet régional**

## Suivie par la conférence annuelle à 20h

### « Avocat pour le Climat »

Témoignage et réflexions de Raphaël Mahaim, Conseiller National,  
avocat, membre du comité d'honneur de Noé21



La Cour européenne des droits humains a condamné la Suisse pour inaction climatique. Raphaël Mahaim, ayant représenté les Aînés pour le Climat, viendra nous parler de son expérience liant droits humains et protection du climat.

Il abordera également les possibilités juridiques pour contester le projet du CERN.

**Entrée libre et gratuite, chapeau à la sortie**

Au plaisir de vous rencontrer ! *Votre comité*

Conférence

Mercredi  
**14 mai**  
20h

# AVOCAT POUR LE CLIMAT

Témoignage et réflexions  
de Raphaël Mahaim

66 bvd Carl-Vogt  
Entrée libre  
Verrée de l'amitié  
à la sortie



**noé21**  
économie, énergie et société



# Le premier livre de noé21

## Rapport de « non-faisabilité » du projet d'accélérateur du CERN



### Présentation

Le CERN exploite le plus grand accélérateur de particules du monde. Il projette d'en installer un autre, trois fois plus gros, dans un tunnel de 91 kilomètres, 200 mètres sous le canton de Genève, de la Haute-Savoie et de l'Ain. L'imposition du projet aux populations et aux territoires concernés, constitue un hold-up démocratique. Alors que le réchauffement climatique déstabilise la biosphère, le CERN accepte l'idée d'émettre dans l'atmosphère des millions de tonnes de gaz à effet de serre supplémentaires pour des recherches sans caractère d'urgence collective. La recherche se doit aussi de respecter les limites planétaires. Si la direction du CERN choisit d'ignorer les alertes de leurs collègues du GIEC, c'est à la société civile de mettre des limites, c'est la tâche que Noé21 a décidé de relever. Ce livre décrit le projet en se basant sur les données provenant du CERN lui-même.

### Auteur

Jean-Bernard Billeter est diplômé de l'EPFZ et membre du Comité de Noé21. Fondée en 2003, Noé21 ([noe21.org](http://noe21.org)) est une ONG genevoise indépendante déclarée d'utilité publique, bien intégrée au tissu associatif, professionnel et politique local, ainsi qu'au réseau international des associations environnementales. Architecture climatique, sobriété énergétique, mégascience et aviation civile sont ses principaux sujets d'activité actuels.

14,8 x 21 cm | 128 p. | broché

ISBN 978-2-8290-0715-6 | 14 € / 15.- CHF

**Pour commander votre livre (15.- CHF port compris), envoyez-nous votre adresse postale ici : [info@noe21.org](mailto:info@noe21.org)**